



Communiqué de presse
4 novembre 2016 – Paris

Ségolène Royal a annoncé, jeudi 3 novembre, deux nouveaux lauréats de l'appel à projets « fermes pilotes d'éoliennes flottantes » de l'ADEME et annonce la préparation du déploiement commercial de l'éolien flottant.

Une excellente nouvelle qui confirme le soutien de l'Etat à la filière éolienne flottante en émergence

France Energie Eolienne tient à féliciter les nouveaux lauréats de l'appel à projets de fermes pilotes d'éoliennes flottantes, Engie/EDPR/CDC et EDF EN. L'annonce de ces résultats complémentaires constitue une excellente nouvelle pour la filière éolienne en mer flottante, au sein de laquelle les acteurs industriels français sont particulièrement bien positionnés au niveau mondial, alors que la concurrence reste forte. Ces fermes pilotes pré-commerciales permettront de poser les jalons d'une nouvelle filière industrielle sur le territoire français. Désignés par Ségolène Royal, hier, les deux nouveaux lauréats de l'appel à projets pour des fermes pilotes dans l'éolien flottant sont : ENGIE/EDPR/Caisse des dépôts et consignations, en consortium avec Eiffage/Principle Power et GE, sur la zone de Leucate en Méditerranée, avec 4 éoliennes de 6; EDF EN, en consortium avec SBM/IFP EN, sur la zone de Faraman en Bretagne, avec 3 éoliennes Siemens de 8 MW. « France Energie Eolienne félicite ces acteurs pour leur succès dans cet appel à projets » indique Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne.

Ségolène Royal a complété la désignation de ces lauréats par l'annonce de la préparation des appels d'offres commerciaux hydroliens et éoliens flottants. « Les acteurs se réjouissent du lancement à venir des concertations pour la définition de zones propices en amont d'appels d'offres commerciaux, cette phase préparatoire est fondamentale. Le potentiel de l'éolien flottant est majeur, sa capacité à structurer une nouvelle filière industrielle en France est indéniable, pour cela, des appels d'offres commerciaux sont nécessaires » ajoute Olivier Perot. Promesses d'innovations technologiques dans la lutte contre le changement climatique et de créations d'emplois sur le territoire français, les fermes pilotes pré-commerciales de l'éolien flottant devront permettre de faire émerger, en prouvant la viabilité économique et technologique de l'éolien flottant, une nouvelle filière industrielle française, pionnière dans ce domaine. Pour mémoire, la France prévoit, dans le cadre de ses nouveaux objectifs en énergies renouvelables (décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie, publié le 28 octobre dernier), d'attribuer jusqu'à 2 GW d'éolien offshore flottant à horizon 2023. « Nous espérons que les volumes dédiés à l'éolien flottant seront les plus élevés possibles. Nous sommes confiants sur le potentiel de baisse des coûts de l'éolien en mer flottant et sur les gains résultant de son industrialisation, la France a clairement une longueur d'avance sur cette technologie », conclut Olivier Perot.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

Contacts presse :

Agence Comfluence :

Tiffany Allenet

+33 (0)1 40 07 34 25

tiffany.allenet@comfluence.fr

Chargée de communication FEE :

Emilie Macherowski

+33 (0)1 42 60 07 41

emilie.macherowski@fee.asso.fr